



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 3810

Texte de la question

MOBILISATION EN FAVEUR DES QUARTIERS POPULAIRES

M. le président. La parole est à Mme Marie-Anne Chapdelaine, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Marie-Anne Chapdelaine. Monsieur le ministre de la jeunesse et des sports, la question des quartiers populaires revient au centre du débat public après les attentats qui ont frappé la Belgique. Loin des polémiques et des caricatures savamment entretenues par celles et ceux qui veulent abaisser le niveau du débat, notre majorité de gauche a engagé une action résolue pour lutter contre toutes les formes de ségrégations sociales, territoriales et ethniques qui frappent notre pays.

Tel est le sens de notre politique en matière d'éducation, qui vise à réhabiliter le rôle de l'école dans nos quartiers par le renforcement des moyens et la réduction des inégalités face au savoir.

Tel est le sens de notre politique en matière de sécurité, avec la création des zones de sécurité prioritaires pour protéger les habitants, qui sont les premières victimes des trafics et de la violence.

Tel est le sens, bien évidemment, de la refonte de la géographie prioritaire, qui concentre les moyens en direction des quartiers qui en ont le plus besoin.

Chers collègues, pendant trop longtemps, les responsables publics ont détourné le regard face à l'accumulation des difficultés dans certains quartiers de la République. Cet échec dépasse les débats politiques et les clivages artificiels. Il appelle une prise de conscience.

Au fond, le cœur du problème, c'est la résignation et le fatalisme. Oui, nous pouvons et nous devons réparer l'ascenseur social. Oui, la promesse républicaine et l'adhésion à ses valeurs demeurent des aspirations fortes dans nos quartiers.

Monsieur le ministre, réparer l'ascenseur social, recréer des dynamiques individuelles et collectives, promouvoir l'égalité dans toutes ses dimensions, lutter contre le communautarisme : les défis à relever sont considérables. C'est le sens de votre engagement au sein du Gouvernement, et vous pouvez compter sur notre soutien pour vous accompagner dans cette voie. Quelle est votre feuille de route pour les mois à venir ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. Madame la députée, il nous faut nommer les choses, assumer nos responsabilités...

M. Bernard Accoyer. Ce serait bien !

M. Patrick Kanner, ministre. ...et agir pour l'unité de la République. Le risque de radicalisation que vous évoquez est un phénomène complexe, nous le constatons chaque fois que nous nous penchons sur le parcours de ces jeunes qui ont basculé. Ce sont des parcours singuliers : ces jeunes viennent de milieux socioculturels et de territoires très différents. Nous savons qu'il existe dans nos quartiers des lieux qui ont souffert et qui souffrent encore d'une relégation sociale, culturelle, territoriale, qui est source de frustrations et de déceptions.

En soulignant cet état de fait, je ne fais que rappeler l'exigence absolue qui est la nôtre : faire en sorte qu'aucun territoire ne soit en marge de la République. Je n'accuse personne. Je rappelle simplement qu'il nous faut agir, comme le fait le Premier ministre.

Nous agissons en menant des réformes de fond, qui nous permettent de cibler les besoins là où ils se trouvent, en concentrant notre action sur 1 500 quartiers dans tout le pays.

Nous agissons à travers les 435 contrats de ville aujourd'hui signés, avec un objectif : que là où l'on a retiré des services publics, là où l'on a retiré des enseignants, là où l'on a retiré des policiers et des animateurs, tous soient de retour devant la population.

Mme Marie-George Buffet. Oui, ce serait bien !

M. Patrick Kanner, ministre. Ce sont 60 000 postes d'enseignants supplémentaires qui ont été créés par l'actuel gouvernement,...

M. Claude Goasguen. Ce n'est pas vrai !

M. Patrick Kanner, ministre. ...ainsi que 4 000 emplois d'éducateurs aux côtés des jeunes, et aussi 80 zones de sécurité prioritaires, qui permettent de revoir enfin des policiers sur la voie publique dans les territoires concernés.

Il faut continuer à agir, comme nous le faisons, avec le monde associatif,...

M. Yves Durand. Bien sûr !

M. Patrick Kanner, ministre. ...qui a récupéré les 100 millions d'euros de crédits que lui avait supprimés la droite.

M. Bernard Roman. Eh oui, c'est ça, la gauche !

M. Patrick Kanner, ministre. Oui, madame Chapdelaine, dans ces quartiers, il y a des forces vives, qu'il faut savoir protéger des démons que vous avez évoqués. La feuille de route est simple ; elle se poursuivra, sous la houlette du Premier ministre, le 13 avril prochain, à l'occasion du comité interministériel « Égalité et citoyenneté » et de la présentation de l'avant-projet de loi « Égalité et citoyenneté » devant le Conseil des ministres. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Bernard Roman. Très bien !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Anne Chapdelaine](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3810

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 mars 2016](#)